

**Conseil de sécurité**

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/755
13 août 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 13 AOÛT 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR
INTÉRIM DE LA MISSION PERMANENTE DE L'UGANDA AUPRÈS
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire connaître la position de l'Ouganda au sujet du conflit interne qui sévit actuellement dans la République démocratique du Congo. Ceci devrait aussi faire le point sur les contre-vérités et les accusations portées contre mon pays dans la lettre que le Représentant de la République démocratique du Congo vous a adressée le 10 août 1998 (S/1998/735).

L'Ouganda tient à réfuter le plus fermement possible les accusations sans fondement formulées contre lui dans cette lettre, qui est une tentative patente des autorités congolaises pour détourner l'attention de la communauté internationale du problème véritable du conflit interne que connaît ce pays.

L'Ouganda partage la profonde préoccupation des États de la région devant le conflit interne du Congo et réaffirme qu'il est résolu à trouver une solution pacifique et durable.

L'Ouganda tient à réaffirmer son respect pour la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de tous les pays et son attachement sans réserve à la politique de bon voisinage et de non-ingérence dans les affaires internes des autres États.

L'Ouganda redit qu'il est prêt à travailler étroitement avec les États de la région, l'Organisation de l'unité africaine, l'Organisation des Nations Unies et toute autre partie intéressée, afin de trouver une solution pacifique au conflit interne sévissant actuellement en République démocratique du Congo. À cette fin, il souscrit sans réserve à la décision de créer un comité de quatre nations – République-Unie de Tanzanie, Namibie, Zambie et Zimbabwe – pour mettre au point les modalités d'un cessez-le-feu dans la République démocratique du Congo, qui a été adoptée par le Sommet régional de Harare, le 8 août 1998.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Fred BEYENDEZA
